

Scoutisme 2.0



Charlotte, animatrice fédérale et rédactrice en chef du site lesscouts.be

Courriers, Facebook, SMS, email, forum, site d'unité... Quel moyen utiliser pour communiquer efficacement une information aux animateurs ? Comment obtenir rapidement une réponse de leur part ? Quid des parents ? Comment bien communiquer avec eux ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent être d'une aide précieuse, mais elles peuvent aussi nous compliquer la vie !



Quelques points de repères

Le Code qualité de l'animation scoutie nous impose d'être prudents sur deux aspects : **l'utilisation des coordonnées et des photos des scouts.**

Plus d'informations sur www.lesscouts.be > Animer > Code qualité de l'animation.

Les coordonnées des membres

Pour le bon fonctionnement des activités scouties, il est nécessaire de récolter des données personnelles sur chaque scout (prénom, nom, adresse, téléphone, email...). **Ces données sont confidentielles et ne peuvent servir que dans le cadre du scoutisme.**

Il faut donc veiller à ne pas les diffuser.

- Lorsque tu envoies des emails, veille à mettre tous les destinataires en copie cachée (Cci). De cette manière, tu évites par exemple qu'un parent qui reçoit l'email n'en profite pour envoyer à tous les autres parents de l'unité une publicité pour son commerce.
- Si ton unité possède un site internet d'unité, il est conseillé de ne pas rendre les coordonnées de tous les animateurs visibles par tous. Soit les coordonnées ne sont accessibles qu'aux personnes qui se sont identifiées ; soit le site ne comprend que les coordonnées de l'animateur d'unité.



L'utilisation des photos

Il n'est pas permis de publier des photos d'une personne sans son accord, ou sans l'accord de ses parents si la personne est mineure.

- En début d'année ou avant les camps, il est préférable **d'expliquer aux parents l'usage que l'unité compte faire des photos.**
- Un document permet de formaliser l'accord des parents. Cette **autorisation de diffusion des photos** est disponible sur www.lesscouts.be > Organiser > Les scouts 2.0.





Promouvoir ces pages



Le scoutisme ne se vit pas derrière un ordinateur

Pour les questions organisationnelles, il est bien pratique d'échanger par email. Sur des sujets plus sensibles ou liés à l'animation, il vaut mieux privilégier une rencontre pour en parler et en discuter, lors du conseil d'unité, notamment.

Ce qu'on peut faire via email/Facebook/forum... interposés :

- Choisir la date du prochain conseil d'unité via un (petit) sondage (doodle par exemple).
- Transmettre à tous l'horaire de la fête d'unité.
- Rappeler aux animateurs les heures du conseil d'unité de demain.
- Demander à Akela les coordonnées d'Antoine qui s'est inscrit chez les loups la semaine dernière (en veillant à la confidentialité).
- ...

Ce dont il faut pouvoir discuter, échanger, partager... de vive voix :

- Expliquer aux parents le déroulement du prochain camp.
- Choisir la formule de la fête d'unité.
- Former les staffs pour l'an prochain.
- Organiser la journée des passages.
- Débattre d'un sujet sensible.
- ...



Il arrive parfois qu'un échange d'emails qui se voulait bref au départ prenne de l'importance et que les différents animateurs finissent pas échanger "de longues tartines", voire à s'envoyer quelques noms d'oiseaux...

C'est le signe que sous un sujet qui semblait anodin, il y a en fait matière à discuter. La meilleure réaction à adopter est de stopper l'échange d'emails en proposant aux animateurs de fixer rapidement un conseil d'unité pour en discuter de vive voix. Parfois, y consacrer une trentaine de minutes avant ou après la réunion sera suffisant pour entendre le point de vue de chacun.

Soyons attentifs à la fracture numérique

Aujourd'hui, un nombre important d'informations circulent via internet. Pourtant, certaines familles n'ont pas accès à ces informations. Soit parce qu'elles n'ont tout simplement pas internet chez elles ; soit parce qu'elles ne savent pas utiliser les réseaux sociaux ; soit... Pourtant, le scoutisme s'adresse à tous, dans tous les milieux. **Portons une attention à tous dans le choix de nos moyens de communication !**

- Envoyer les informations par email ou par courrier selon les préférences des parents.
- Choisir en début d'année, avec l'ensemble des animateurs, les moyens de communication qui conviennent à tous.
- Ne pas oublier de communiquer les infos directement aux parents (et de ne pas passer que par les scouts).



Prévenir le cyberharcèlement

On observe de plus en plus souvent que des disputes ou des conflits qui naissent au sein d'un groupe d'enfants ou d'adolescents (à l'école, chez les scouts, au sport, etc.) se prolongent à la maison par le biais d'internet et des réseaux sociaux.

Beaucoup d'écoles ont choisi de faire de la prévention en matière de cyberharcèlement, tant les conséquences peuvent être lourdes pour le jeune et/ou pour le groupe. Si l'un de tes animateurs ou si, en tant qu'animateur d'unité, tu es témoin de ce type de harcèlement, parles-en avec le ou les jeune(s) concerné(s).

Chez les scouts, nous tentons de mettre en place **une relation éducative de qualité entre les scouts et les animateurs**. Cette relation est basée sur la confiance mutuelle. **Au nom de cette relation de qualité, l'animateur qui est témoin d'un comportement inadéquat d'un de ses scouts peut l'interpeller à ce sujet, même si le comportement n'a pas eu lieu dans le cadre scout.**

Pour en savoir plus sur le cyberharcèlement : www.clicksafe.be.

Pour aller plus loin
Conseils et informations sur www.lesscouts.be > Organiser > Les scouts 2.0.